

Lure, le 5 Septembre 2019

Soutien des usagers aux mobilisations hospitalières

Les uns après les autres, les services d'urgence se mettent en grève, n'en pouvant plus de parquer les malades sur des brancards, de ne plus faire leur boulot de soignants, prendre soin : le mouvement a traversé l'été en s'amplifiant avec 237 services en grève au 2 septembre.

Les causes sont multiples, avec trois principales, la désertification médicale multipliant le recours aux urgences faute d'autres possibilités, la suppression massive de lits dans les hôpitaux faisant des urgences un goulot d'étranglement et la fuite des personnels malmenés, mal considérés.

La désertification médicale ne se réglera pas d'un coup de baguette magique, d'autant plus que la ministre se refuse aux vraies solutions, le développement notamment d'un service public, l'obligation à servir des jeunes médecins.

Alors il faut se donner les moyens d'une prise en charge humaine de ceux qui n'ont que les urgences comme recours !

Le mouvement des urgences n'est que la traduction du malaise d'un hôpital public mis à mal par la politique nationale de santé en vigueur.

La Coordination Nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, représentante d'usagers, lieu de convergences entre usagers, personnels et élus, apporte son soutien à toutes les luttes, aux revendications des personnels : l'arrêt des fermetures de lits, de services et des réouvertures, des créations de postes, une vraie revalorisation des métiers hospitaliers.

.../...

.../...

Elle apporte son soutien au collectif inter urgences qui tient son assemblée générale le 10 septembre. Elle rappelle que les convergences sont nécessaires avec les médecins hospitaliers, avec l'ensemble des personnels hospitaliers et avec les usagers, ceux pour qui fonctionnent les services d'urgence et les hôpitaux et qui leur donnent leur raison d'être. Les usagers ont besoin de proximité, gage de sécurité : c'est aux professionnels à les orienter, si besoin, vers des soins plus spécialisés.

Elle appelle ses comités, ses militants, la population, à participer aux mobilisations organisées par la CGT santé et action sociale le 11 septembre et à se mobiliser plus que jamais pour défendre hôpitaux, maternités et, d'une façon générale, l'accès aux soins pour toutes et tous.

Elle met en garde la ministre : remplacer le goulot d'étranglement à la sortie des urgences par une restriction à l'entrée serait gravissime pour la santé de la population. Quant à la proposition d'accès direct à des services, elle nous paraît du pur effet d'annonce : cela ne créera pas les lits après lesquels les services d'urgence courent !

Elle va lancer dans les jours et les semaines à venir une grande campagne pour que l'hôpital public ait les moyens dont il a besoin.



COORDINATION NATIONALE

des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : **1 rue Jean Moulin 70200 LURE**

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél : 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02